

La Gazette

LE JOURNAL D'INFORMATION DE VOTRE COMMUNE

Zuydcootoise



JANV/FEV 2024



Agenda

JANVIER

Samedi 6 et dimanche 7 janvier de 8h30 à 20h

Espace Robert Merle

Championnat de France

LA FLECHE ZUYDCOOTOISE

Lundi 8 janvier à partir de 14h

Espace Robert Merle

Inscription au club

des Toujours Jeunes

Dimanche 14 janvier à 11h

Espace Robert Merle

Vœux de Madame le Maire

Jeudi 25 janvier à 14h

Départ de l'école avec l'IEM

Bal de carnaval enfantin

ZUYDCOOTE ANIMATIONS

Samedi 27 janvier à 11h

Salle Robert Merle

Repas d'avant-bande

à 15h : Bande de carnaval

et à 22h30 : Bal de carnaval

LES JUDCOOT'LUSSEN

Lundi 29 janvier de 16h30 à 18h

Mercredi 31 janvier de 17h30 à 19h

Salle Pierre Lamstaes

Inscription accueils de loisirs

PROXISERVICES

FEVRIER

Dimanche 25 février à 15h

Espace Robert Merle

Loto

LES TOUJOURS JEUNES

MARS

Samedi 16 mars

Salle Robert Merle

Soirée Irlandaise

ZUYDCOOTE ANIMATIONS

Lundi 25 mars de 16h30 à 18h

Mercredi 27 mars de 17h30 à 19h

Salle Pierre Lamstaes

Inscription accueils de loisirs

PROXISERVICES

AVRIL

Lundi 1^{er} avril

Salle Robert Merle

Pâques

ZUYDCOOTE ANIMATIONS

Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice

Le mercredi 3 janvier et le lundi 5 février après-midi en mairie

sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS

Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi matin en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence APA

(Allocation Personnalisée d'Autonomie)

Informations sur le maintien à domicile

Les 3 janvier, 7 février et 6 mars de 10h à 11h30 en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence de la Mutuelle Just'

Les lundi 22 janvier et 26 février après-midi en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00.

Si besoin, contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE

Député de la circonscription

Contactez le bureau à Bourbourg

11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59 pour prendre rendez-vous

Permanences en dehors de Zuydcoote

Permanence des assistantes sociales

Mme VANDERHAEGHE, assistante sociale assure, le secteur de Zuydcoote et tient une permanence :

- à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h
- ou visite à domicile
- Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans

341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20

Lundi : 13h à 17h30 - Mardi : 13h à 16h30

Mercredi : Fermeture

Jeudi : 13h à 17h30 - Vendredi : 13h à 16h30

Permanence d'Habitat du Nord

Chaque jeudi de 14h à 17h

Permanence à Saint-Pol-sur-Mer

Rue de la République,

Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1

Tél. 08 11 71 59 59





Zuydcotoises, Zuydcotois,

2023 a été une année riche en rebondissements. Après avoir obtenu le permis d'aménager de notre zone d'aménagement, nous avons appris dans la foulée, le désengagement de Lidl. Cependant, nous n'avons pas relâché notre travail pour obtenir que notre village continu à être attractif et agréable à vivre. En fin d'année, nous étions heureux de vous annoncer l'installation d'un nouveau kinésithérapeute ainsi que l'arrivée prochaine d'une nouvelle brigade de gendarmerie.

L'équipe municipale démarre l'année 2024 toujours avec autant d'enthousiasme. Après l'organisation, en fin d'année 2023, d'un concours d'architecte sur notre futur équipement communal, nous espérons vous présenter ce projet sur le premier semestre. Nous travaillons également à la mise en place d'une nouvelle enseigne pour le commerce et nous vous informerons à ce sujet dès que possible.

En terme de travaux, l'effacement de réseau de la rue de Roubaix et de la rue de Wattrelos sera terminé sur le premier trimestre. Ainsi, notre travail d'extinction des éclairages avec maintien sur les axes principaux, pourra être finalisé et nous continuerons notre objectif permanent d'économie d'énergie sur notre commune. Nous travaillerons également à l'élargissement de l'installation de caméras sur l'ensemble de la commune. Ce projet sera réalisé sur une période de 18 mois.

En ce qui concerne la ferme Nord, la Communauté Urbaine de Dunkerque espère déposer le permis de construire dans l'objectif de la réhabilitation de l'édifice à compter de 2025.

Enfin, n'oublions pas les moments de partage heureux dont Zuydcoote Animations a le secret. Vous l'avez vu, leur dernière innovation de prêt des chalets du village de Noël aux associations pour une animation sur un week-end a rencontré un grand succès. Ce sera, évidemment, reconduit en 2024. Mais avant ça, plusieurs manifestations vont ponctuer l'année 2024. Vous retrouverez, entre autres, week-end en scènes, Zuyd'côte à l'ancienne et surtout je vous donne d'ores et déjà rendez vous les 18 et 19 mai pour une belle célébration des 60 ans du film Week-End à Zuydcoote. D'ici là, Zuydcoote Animations innove encore une fois en organisant pour la première fois un repas d'avant bande de carnaval le 27 janvier. Nous vous y attendons nombreux.

Vous pouvez le constater, l'année 2024 s'annonce bien chargée pour l'équipe municipale, mais avant cela, nous serons tous ravis de tous vous accueillir lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le 14 janvier à 11h.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une belle et heureuse année 2024.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente
en charge du Tourisme à la Communauté
Urbaine de Dunkerque

Compte-rendu du 4 décembre 2023

AFFAIRES GENERALES

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2023.

FINANCES

Décision budgétaire modificative n°1

Fonctionnement

Dépenses : - 25 242,32 €

Recettes : + 17 643 €

Investissement

Dépenses : + 37 942,16 €

Recettes : + 22 385,63 €

Fixation des tarifs 2024

1. Périscolaire : majoration de 5 %,
2. Accueils de loisirs : aucune modification,
3. Espace Robert Merle : Réécriture des intitulés sans modification des tarifs,
4. Loyer : augmentation pour le 126, rue du Général de Gaulle,
5. Divers : majoration de 3 % des tarifs de cimetière / majoration de 33 % du

- tarif de l'étude (4,50 € pour 1 semaine soit 3 études),
6. Cantine : Réécriture des intitulés sans modification des tarifs,
 7. Droits de place : Augmentation des tarifs des commerçants.

Autorisation de dépenses d'investissement préalable au BP 2024

Autorisation de dépenses d'un montant de 56 572,43 € :

- Chapitre 20 – Immobilisations incorporelles : 5 000 €,
- Chapitre 21 – Immobilisations corporelles : 51 572,43 €.

INTERCOMMUNALITÉ

Attribution de compensation et prélèvement de fiscalité

Approbation de l'attribution de compensation au bénéfice de la Communauté urbaine de Dunkerque décomposée en :

- Attribution de compensation : 59 759 €,
- Le prélèvement de fiscalité : 36 490 €.

Dispositif « Ateliers linguistiques »

Sollicitation de la CUD pour un versement d'un fonds de concours à hauteur de 2 940 € pour l'organisation des « Ateliers linguistiques » 2023 – 2024.

Fonds de concours pour l'accès des écoliers aux équipements communautaires

Sollicitation de la CUD pour un versement d'un fonds de concours à hauteur de 6 000 € maximum pour l'organisation des transports vers les équipements communautaires à vocation pédagogique.

RESSOURCES HUMAINES

Création d'un emploi permanent à temps complet – Agent de Maîtrise Principal

Création d'un emploi d'agent de maîtrise principal (fonctionnaire).

Création d'emplois non-permanents – Agents recenseurs

Création de 3 emplois non-permanents d'agents recenseurs.

Collecte des sapins de Noël

Deux options de recyclage pour vos sapins de Noël :

- Ramassage de votre sapin par les Services Techniques le 9 janvier, à déposer sur le trottoir devant chez vous au minimum la veille au soir.
 - Dépôt de votre sapin par vos soins dans une benne présente derrière la mairie du 22 décembre au 15 janvier, accessible aux horaires d'ouvertures, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, hors jours fériés.
- Les sapins artificiels, avec des décorations et/ou avec des pots ne sont pas acceptés.

Reprise des cartons

Collecte exceptionnelle de cartons le mardi 9 janvier.

Ramassage uniquement des cartons mis en vrac dans un des bacs sortis la veille au soir du jour de la collecte.

Le reste de l'année, un dépôt dans l'une des cinq déchetteries de la CUD ou un passage à domicile avec rendez-vous sur www.jejettemoins-dk.fr rubrique mes infos déchets – collecte de cartons.



Odile Poslednik, infirmière et sophrologue

Pouvez-vous vous présenter personnellement ?

Je suis Odile Poslednik, infirmière et sophrologue de 54 ans résidant à Zuydcoote depuis 25 ans. Depuis 32 ans à l'hôpital maritime, je centre ma pratique sur les soins et l'accompagnement axés sur l'humain et le relationnel. Formée en Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) et infirmière coordinatrice en ETP afin de permettre au patient d'être acteur de sa vie avec sa maladie chronique au quotidien, j'ai également exploré la respiration en contexte pathologique en Réhabilitation Respiratoire.

Quel est votre parcours professionnel ?

Je vise à enrichir constamment ma pratique pour offrir de meilleurs soins aux patients. La sophrologie s'est imposée comme une évidence afin d'accompagner les patients sur leur chemin avec la maladie. Après avoir obtenu une Attestation Universitaire d'Études Complémentaires en sophrologie en juin dernier, je suis actuelle-



ment en cours d'obtention d'un Diplôme Universitaire de sophrologie clinique.

Qu'est-ce que la sophrologie ?

C'est une méthode basée sur la respiration, la relaxation dynamique et la visualisation positive, qui favorise la connaissance de soi et l'équilibre. Elle peut être bénéfique pour diverses problématiques de santé, de vie quotidienne, professionnelle ou de préparation mentale.

Où pratiquez-vous ?

Je pratique la sophrologie à l'Hôpital Maritime, ainsi que, dans mon cabinet,

ou à domicile sur rendez-vous. Des séances collectives sont proposées tous les jeudis, de 18h à 19h, à la salle Pierre Lamstaes. J'offre également des services d'accompagnement en entreprise, dans les établissements scolaires et de santé.

Quelle est la perspective d'évolution pour votre activité ?

À partir de mars, je proposerai des sophro-balades un dimanche matin par mois, permettant de partager et de profiter de l'énergie de la nature le long de notre magnifique littoral.

Etat civil

PACS

06/11/2023

Alice DEMEURE et Lou BETTINI

DÉCÈS

27/11/2023

Sonia DEHAESE ép. DEPOORTER
(66 ans)

01/12/2023

Jean COLLEWET (86 ans)

Boîte aux lettres du Père Noël



Les lettres et dessins déposés par les enfants sont bien arrivés chez le Père Noël. Le Père Noël a reçu de beaux dessins et a pris le temps de répondre à chaque courrier. Il espère que tout le monde a passé de bonnes fêtes.





LA CAP RANDO LITTORAL

Dimanche 5 novembre, Cap sur la Forme a organisé son évènement annuel la Cap Rando Littoral.

Près de 300 marcheurs sont venus arpenter les chemins du Grand Site des Dunes de Flandre, sous une météo favorable, lors de 4 randonnées qui été proposées, 8, 12, 15 et 18 km. Nouveauté : Cette année les marcheurs ont pu également se rendre sur le site de la Dune Fossile avec un ravitaillement à la ferme de Mr Marc DESWARTE. Avec le soutien de la Municipalité de Zuydcoote, du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandres, mais également, de l'Eau du Dunkerquois, M. Bruno Pruvost qui a mis en place une visite de la ville, Mme Fanny Comelo pour l'organisation d'une animation à la Ferme Nord, la CUD et le CPIE, notamment Mme Claudine Laden, pour leurs stands. "Cap sur la Forme" vous donne rendez-vous le 3 novembre 2024, avec encore des nouveautés.



COMMÉMORATIONS

Le 11 novembre et le 5 décembre ont eu lieu respectivement les hommages à tous les soldats morts pour la France et aux soldats morts pour la France en Algérie, au Maroc et en Tunisie.



LOTO DES JUDCOOT'LUSSEN

Lors de leur loto annuel organisé le 11 novembre, l'association a effectué une distribution de dons, notamment au CCAS, à l'école et l'IEM de Zuydcoote, ainsi qu'à l'école de Bray-Dunes et l'Association Jacques Bialski. Les membres de l'association sont remerciés pour leur philanthropie, le don de leur temps et leur dévouement.



REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL

Le jeudi 16 novembre, 6 récipiendaires ont été félicités et récompensés.



↑ MARCHÉ DE NOËL

Les 18 et 19 novembre derniers de nombreux visiteurs sont venus se promener au marché de Noël organisé par Zuydcoote Animations et ainsi découvrir de nombreux stands.

Le recensement de la population Du 18 janvier au 17 février



Cette année, nous réaliserons le recensement de la population afin de mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment le recensement se déroule ?

Dans un premier temps une lettre de présentation du recensement sera déposée dans votre boîte aux lettres entre le 8 et le 14 janvier 2024. Puis, à partir du 18 janvier 2024 vous pourrez retrouver une notice internet de recensement de la population dans votre boîte aux lettres (sauf immeubles, campings). Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est simple et plus rapide pour vous, et également

plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Vous pouvez également vous rapprocher de la Mairie pour réaliser la démarche en ligne avec votre Conseillère Numérique Alice.

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 21 janvier 2024 contactez le 03 28 29 90 00.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Le Kotje

Pouvez-vous vous présenter ?

Je suis Marie, née à Rosendaël il y a 50 ans et résidant à Malo Terminus. Après 23 ans en tant que notaire salarié, j'ai récemment décidé de changer de cap et de retrouver du sens dans mon travail. Passionnée par les consommations locales et durables, j'ai été attirée par la gestion du KOTJE, un lieu de vie correspondant à mes valeurs de convivialité, de fait maison et de respect de l'environnement.

Depuis quand exercez-vous votre commerce ?

Le KOTJE a eu 1 an en octobre dernier et j'ai rejoint l'aventure fin août 2023 en même temps que Marie, cheffe cuisinière pâtissière. Elle concocte des plats salés savoureux et de magnifiques pâtisseries avec des produits locaux, tandis que je m'occupe du service, du développement de l'épicerie, de la communication et de l'animation. Nous visons à créer un lieu chaleureux où les gens peuvent profiter de produits locaux, et nous encourageons l'interaction communautaire.



Pourquoi vous êtes-vous implanté à Zuydcoote ?

Zuydcoote est proche de Dunkerque et présente une richesse historique et un cadre naturel exceptionnel, niché entre les dunes et le littoral. Son aspect sauvage séduit de nombreuses personnes de la région et de la Belgique, la véloroute et la future renaissance de la Ferme Nord constituent des atouts indéniables. Ce lieu, qui a toujours été l'épicerie du village, représente un véritable commerce de quartier dynamique, imprégné d'histoire, que les habitants peuvent s'approprier.

Quelle est la perspective d'évolution pour votre commerce ?

Nous souhaitons contribuer à l'animation du village en proposant des ateliers, des expositions et des événements en soirée. Notre objectif est de devenir un lieu de rendez-vous quotidien pour les habitants, favorisant les échanges et la convivialité. J'invite les Zuydcootois à nous soumettre leurs envies sur quoi trouver au Kotje, n'hésitez pas à nous rendre visite pour en discuter !

Le mot de...

Mary LECOINTRE, conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Depuis maintenant 3 ans et demi, j'ai rejoint l'équipe de Florence VANHILLE en tant que conseillère municipale déléguée aux affaires sociales. Dans le cadre de cette mission, j'accompagne donc Béatrice LEMPEREUR, adjointe au Maire, afin de mener à bien les missions qui lui sont dévolues au titre de sa délégation. J'ai souhaité m'investir dans cette équipe et dans la vie du village, pour pouvoir y apporter ma petite contribution et participer au bien-être de ses habitants. J'apprends également beaucoup sur le fonctionnement et la

gestion d'une commune au cœur d'une intercommunalité.

Ce qui m'anime dans cette fonction, c'est de pouvoir apporter ma connaissance du domaine social ; considérant le fait que je travaille depuis plusieurs années dans le secteur associatif et plus précisément dans le domaine du domicile.

C'est pourquoi, j'ai proposé à Madame le Maire d'ouvrir une permanence sur toutes les questions relatives au maintien à domicile et au bien vieillir dans son logement.



Si vous avez des questions pour vous ou vos proches sur les aides financières mobilisables, pour adapter votre logement ou faire appel à des services à domicile, connaître les démarches à entreprendre, n'hésitez pas à venir me rencontrer **tous les 1^{ers} mercredis du mois sur rendez-vous**.

Mme Lempereur et moi-même pouvons également venir à votre rencontre si vous le désirez.

École de Zuydcoote : de nombreuses animations

Tout au long des mois de novembre et décembre les élèves de l'école ont pu participer à différentes activités comme une sortie au PLUS, au cinéma, un atelier soupe ou encore la décoration du sapin. Ils ont également participé à la journée de lutte contre le harcèlement.



Pipo et Lulu

Les lutins farceurs du Père Noël sont venus cette année encore faire leurs bêtises à l'école !



Saint-Nicolas de passage à l'école

Mardi 5 décembre, les Judcoot'Lussen ont organisé le passage de Saint-Nicolas. L'association tient à remercier Mme VAN DER VEEN, ancienne directrice de l'école, ainsi que son mari, pour avoir offert le costume de Saint-Nicolas.



Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

JANVIER

Date	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 L	03 46	5,43	65	16 10	5,40	61	10 39	1,09	22 53	1,44
2 M	04 24	5,30	58	16 50	5,24	54	11 15	1,20	23 30	1,55
3 M	05 06	5,15	51	17 35	4,94	47	11 54	1,32	-	-
4 J	05 54	5,00	44	18 27	4,84	41	12 40	1,68	00 12	1,45
5 V	06 50	4,87	39	19 26	4,84	38	13 37	1,80	01 02	1,57
6 S	07 52	4,81	38	20 30	4,83	39	14 48	1,88	02 07	1,62
7 D	08 59	4,87	41	21 36	4,94	45	15 56	1,85	03 21	1,55
8 L	10 04	5,04	49	22 35	5,14	54	16 56	1,40	04 26	1,70
9 M	10 59	5,29	59	23 27	5,37	65	17 51	1,23	05 24	1,48
10 M	11 48	5,55	-	-	-	-	18 42	1,05	06 17	1,23
11 J	12 34	5,80	76	00 13	5,60	80	19 31	0,90	07 07	0,99
12 V	13 20	5,99	85	00 57	5,78	89	20 18	0,79	07 55	0,76
13 S	14 06	6,09	92	01 41	5,89	95	21 05	0,74	08 42	0,59
14 D	14 53	6,10	96	02 26	5,93	97	21 51	0,76	09 29	0,49
15 L	15 41	6,01	96	03 11	5,90	94	22 37	0,85	10 16	0,48
16 M	16 30	5,85	91	03 57	5,82	87	23 23	1,00	11 04	0,54
17 M	17 22	5,64	82	04 44	5,70	76	-	-	11 53	0,69
18 J	18 20	5,39	70	05 36	5,54	64	00 12	1,18	12 46	0,89
19 V	19 27	5,15	59	06 36	5,33	54	01 08	1,38	13 47	1,12
20 S	20 41	4,99	50	07 48	5,12	48	02 12	1,55	14 54	1,32
21 D	21 52	4,98	47	09 04	5,04	48	03 22	1,63	16 08	1,43
22 L	22 59	5,10	51	10 16	5,10	54	04 39	1,57	17 22	1,38
23 M	23 54	5,27	58	11 20	5,27	62	05 47	1,36	18 20	1,26
24 M	-	-	-	12 11	5,46	-	06 39	1,13	19 05	1,15
25 J	00 38	5,45	70	12 54	5,61	73	07 23	0,94	19 44	1,07
26 V	01 15	5,49	75	13 32	5,71	78	08 02	0,80	20 19	1,01
27 S	01 49	5,68	79	14 07	5,75	80	08 38	0,73	20 53	0,99
28 D	02 20	5,71	81	14 39	5,74	80	09 12	0,71	21 24	1,00
29 L	02 50	5,70	80	15 09	5,69	78	09 43	0,74	21 55	1,05
30 M	03 19	5,65	76	15 39	5,62	74	10 13	0,80	22 24	1,11
31 M	03 50	5,57	71	16 12	5,50	67	10 43	0,88	22 54	1,20

FEVRIER

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 J	04 22	5,45	64	16 46	5,35	59	11 14	1,00	23 26	1,33
2 V	04 57	5,28	55	17 25	5,15	50	11 50	1,17	-	-
3 S	05 41	5,08	46	18 19	4,91	42	12 35	1,39	00 05	1,50
4 D	06 44	4,85	38	19 28	4,72	35	13 36	1,62	00 54	1,72
5 L	08 01	4,71	34	20 47	4,67	36	14 59	1,71	02 07	1,89
6 M	09 26	4,79	39	22 08	4,86	45	16 20	1,60	03 37	1,86
7 M	10 41	5,10	52	23 12	5,18	59	17 32	1,34	04 56	1,60
8 J	11 37	5,49	67	-	-	-	18 31	1,04	06 03	1,23
9 V	12 25	5,83	76	00 02	5,51	83	19 21	0,80	06 57	0,86
10 S	13 09	6,08	91	00 46	5,78	97	20 06	0,63	07 45	0,55
11 D	13 53	6,21	103	01 28	5,97	107	20 50	0,54	08 30	0,33
12 L	14 37	6,23	109	02 09	6,07	110	21 33	0,53	09 15	0,20
13 M	15 21	6,14	110	02 50	6,10	107	22 16	0,61	09 59	0,18
14 M	16 05	5,97	103	03 32	6,05	97	22 57	0,77	10 42	0,29
15 J	16 51	5,72	90	04 15	5,93	83	23 40	0,99	11 26	0,52
16 V	17 42	5,38	74	05 03	5,71	65	-	-	12 12	0,84
17 S	18 45	4,98	56	05 59	5,37	48	00 29	1,28	13 07	1,23
18 D	20 06	4,67	42	07 11	4,98	37	01 30	1,57	14 16	1,58
19 L	21 34	4,62	35	08 40	4,75	37	02 47	1,58	15 44	1,74
20 M	22 50	4,83	41	10 07	4,82	46	04 22	1,71	17 10	1,60
21 M	23 45	5,12	52	11 16	5,08	58	05 36	1,41	18 08	1,36
22 J	-	-	-	12 05	5,35	63	06 28	1,09	18 51	1,15
23 V	00 25	5,38	68	12 42	5,57	73	07 09	0,86	19 27	1,01
24 S	00 58	5,58	77	13 15	5,71	80	07 44	0,71	19 59	0,92
25 D	01 29	5,71	82	13 46	5,78	84	08 16	0,62	20 29	0,85
26 L	01 57	5,78	86	14 14	5,81	86	08 46	0,58	20 58	0,82
27 M	02 23	5,81	86	14 40	5,81	86	09 16	0,58	21 27	0,83
28 M	02 49	5,81	84	15 06	5,76	82	09 44	0,62	21 54	0,88
29 J	03 15	5,74	79	15 32	5,66	76	10 11	0,70	22 20	0,96

L'Eau du Dunkerquois
devient plus douce
en réduisant d'1/3
son niveau de calcaire !



Un quotidien avec trop de calcaire c'est des traces blanches sous la douche, une peau qui s'irrite trop souvent, des appareils électriques qui s'entartrent, vieillissent prématurément et consomment trop d'énergie ou encore du linge trop rêche.

Qu'est-ce qui change ? En novembre 2023, la nouvelle unité d'adoucissement de l'eau à Moule (62) a démarré sa mise en route ! Cela signifie notamment que la dureté de l'eau sera réduite passant de 33°F à 22°F cela permettra de réduire suffisamment le calcaire pour apporter un réel confort, perceptible au quotidien, sans la réduire de trop pour ne pas endommager vos canalisations intérieures, préserver les minéraux indispensables à votre santé (calcium et magnésium) que l'eau contient naturellement.

Pour en savoir plus,
rendez-vous sur le site
plusdouceleaududunkerquois.fr

Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

Que l'année 2023 fut riche... en événements d'abord, nos associations s'étant à nouveau surpassées afin de nous offrir des festivités toujours plus belles et plus populaires ; en projets ensuite, l'entrée de la salle Robert Merle ayant été rénovée, les travaux de la zone d'aménagement étant presque terminés et le projet d'équipement communal relancé étant entré dans une phase décisive : le choix de l'architecte.

Cette année, nous avons également dû relancer les négociations avec différentes enseignes commerciales candidates à l'implantation sur la zone d'aménagement, afin de proposer l'enseigne la plus susceptible de répondre à vos besoins de consommation et de

s'intégrer dans l'environnement préservé de notre village.

Ces derniers mois ont également été le théâtre d'échanges avec les bailleurs sociaux pour vous proposer une nouvelle offre de logements sociaux de qualité. Cela passera d'abord par la création de 42 nouveaux logements sociaux sur la zone d'aménagement dont 18 maisons dédiées aux personnes âgées dont la construction commencera courant du 1er semestre 2024.

A ce titre, et si vous êtes intéressés pour intégrer ces maisons, n'hésitez pas à vous faire connaître de la mairie afin que Béatrice LEMPEREUR, adjointe en délégation des affaires sociales, puisse étudier votre éligibilité avec vous.

Enfin, 2023 a également été l'année de

l'annonce de la création d'une brigade de gendarmerie à Zuydcoote. Ce projet, fruit de nombreux échanges avec les services de l'Etat, nous mobilisera bien au-delà du mandat.

Néanmoins, vous nous connaissez, nous n'allons pas nous reposer sur nos lauriers.

En 2024, nous allons essayer de faire encore mieux, et nous vous invitons aux vœux du Maire et du Conseil Municipal le 14 janvier prochain à 11h à la salle Robert Merle pour connaître le détail de notre programme pour cette nouvelle année.

En attendant, nous vous souhaitons à tous une très belle année 2024, qu'elle soit source de bonheur et de prospérité pour vous et vos proches.

Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote/Notre village en transition

Depuis la création de l'Institution des Wateringues en 1977, nos territoires, du delta de l'Aa à l'Audomarois, n'ont pas connu d'événements similaires à ceux de cette fin d'année 2023 : fortes pluies, perturbations successives, sols saturés, évacuation à la mer intermittente...causant les inondations que l'on sait. Le Dunkerquois a été épargné, au prix de pompages intensifs, avec des débits records

et le recours aux pompes mobiles de la sécurité civile ou des Pays-Bas. Le coût estimé des dépenses est de 2 M€ sur un budget annuel de 3,6M€ !

Force est de constater que le système n'est plus suffisant. Le changement climatique n'est pas seul en cause. Les choix d'aménagement du territoire pèsent dans la balance. A Zuydcoote, certaines parcelles du futur lotissement ont été en eau tout l'automne. Les pompes fonctionnent à plein régime et rejettent l'eau au canal, ajoutant aux volumes à

évacuer. Le permis de lotir a déjà été modifié plusieurs fois, les fondations des maisons doivent être surélevées. Des pansements sur un modèle dépassé.

Le système des wateringues devra être renforcé certes. Mais parfois guérir ne suffit pas, il faut savoir prévenir.

Souhaitons qu'en cette nouvelle année Zuydcoote reprenne la main sur ses projets, sans plus rien céder aux pressions des promoteurs ou des politiques.



Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général De Gaulle (à côté de la Mairie)

Mardis 9 et 23 janvier / Mardis 6 et 20 février de 16h à 18h

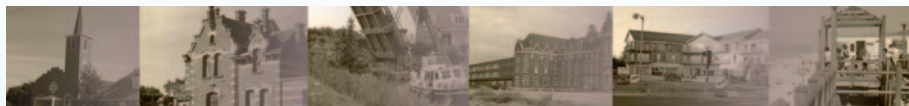
INFOS AUX LECTEURS

Il est rappelé aux lecteurs de retourner les livres empruntés au point lecture. N'oubliez pas, lors de votre prochain passage en janvier 2024, de régler la cotisation annuelle. Merci de votre compréhension.

VACANCES D'HIVER

Du samedi 24 février au lundi 11 mars

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.



Kaki

1915



Voici la véritable histoire d'un brave chien qui aida son maître dans son travail pour les blessés en France.

Un jour en 1915, un jeune Américain, qui avait offert ses services à la France, était au volant de son ambulance à Zuydcoote. Alors qu'il conduisait, un petit chien couleur kaki, le regarda de la route. Beaucoup de petits chiens avaient perdu leurs maisons et erraient seuls. Peut-être était-ce le cas avec ce petit chien, de sorte que le jeune homme descendit de voiture et le petit chien remua la queue et aboya. Le jeune homme le ramena au camp et très vite, il devint la mascotte. En raison de sa couleur, il fut appelé "Kaki."

A bord de l'ambulance, il choisissait comme siège le capot, il était très habile et acrobate. Parfois, il s'asseyait sur les genoux du conducteur, il mettait ses pattes sur le volant et regardait la route. Lorsque la route était encombrée de Zouaves, un régiment de soldats français, il disait à Kaki : "Saute Kaki, va leur dire que nous sommes là pour aller

chercher les blessés sur le champ de bataille, allez mon Kaki". Et Kaki sautait de la voiture, il courait droit vers l'officier, remuant la queue, aboyant sauvagement sans interruption, pour lui faire comprendre que son ambulance voulait passer.

Un jour, quelques mois après avoir été trouvé, il alla avec son maître aux « Dunes », près de Zuydcoote, ils se promenaient quand soudain Kaki se mit à courir vers une jeune fille qui venait vers eux, en aboyant et remuant la queue.

Le maître de Kaki avait dû répondre à tant de questions sur son chien qu'il avait fini par avoir un discours qui variait rarement. Presque tout le monde lui demandait si Kaki était flamand, français ou anglais, donc dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, il disait : « N'ayez pas peur, c'est seulement un petit chien intelligent, il ne mord pas. Il n'est pas français, anglais ou flamand, C'est juste un petit chien, je l'ai trouvé, n'est-il pas merveilleux ?

"Je suis sûr qu'il est tout ce que vous dites," dit la jeune fille, "mais je pense que je sais plus de choses sur lui que vous, car c'est mon chien!"

Mais la jeune fille le pria de le garder, car elle m'avait que peu de temps à s'occuper de lui : elle s'occupait de près de 300 enfants, comme volontaire au Sanatorium, elle devait laisser le chien errer sous les bombardements. Elle dit, "tant qu'il est un chien de brave soldat, il doit continuer à faire son devoir". Le maître de kaki en fut très heureux, quand il alla à Paris peu de temps après, il acheta un joli collier pour la jeune fille.

Malheureusement, un jour kaki perdit la vie dans un accident sur une route de Belgique : il avait fini sa vie courageusement. L'AFS (American Field Service) publia, en 1920, trois livres relatant l'histoire des Sections Sanitaires de 1914 à 1917. Les textes proviennent des Volontaires eux-mêmes.

Dans le tome 1, il est question de la Section N°1 et, au chapitre 2, Joshua Campbell décrit son quotidien et l'histoire de Kaki, ce chien de Zuydcoote.

Un livret de l'histoire de Kaki fut imprimé par des amis britanniques de Campbell à son insu (et certainement légèrement romancé !). Il contient des commentaires manuscrits de Campbell, écrits quarante ans auparavant.

